



Brussels Studies

La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles / Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The e-journal for academic research on Brussels

2016

Notes de synthèse | 2009

La population bruxelloise : un éclairage démographique

Note de synthèse, EGB n° 3

The population of Brussels: a demographic overview

De Brusselse bevolking: een demografische doorlichting

Patrick Deboosere, Thierry Eggerickx, Etienne Van Hecke et Benjamin Wayens

Traducteur : Laurent Mertens



Éditeur

Université Saint-Louis Bruxelles

Édition électronique

URL : <http://brussels.revues.org/898>

ISSN : 2031-0293

Référence électronique

Patrick Deboosere, Thierry Eggerickx, Etienne Van Hecke et Benjamin Wayens, « La population bruxelloise : un éclairage démographique », *Brussels Studies* [En ligne], Notes de synthèse, mis en ligne le 12 janvier 2009, consulté le 12 janvier 2017. URL : <http://brussels.revues.org/898>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.



Licence CC BY

Note de synthèse n° 3 (corr. 17 mars 2009)

La population bruxelloise: un éclairage démographique

P. Deboosere, T. Eggerickx, E. Van Hecke, B. Wayens

Traduction : Laurent Mertens

• **Patrick Deboosere**, maître en sciences politiques, docteur en sociologie, est lié au groupe de recherche *Interface Demography* de la Vrije Universiteit Brussel. Ses recherches se concentrent sur l'évolution de la composition des ménages et sur la démographie de la santé. Il a collaboré à diverses publications concernant la population de la Région de Bruxelles-Capitale. P. Deboosere, S. Demarest, V. Lorant, P.-J. Miermans, M.-I. Farfan-Portet, H. Van Oyen (2006), Santé et soins de proximité (mantelzorg), *Enquête socio-économique 2001, Monographie nr. 1*.
Contact : patrick.deboosere@vub.ac.be

• **Thierry Eggerickx**, licencié en histoire et docteur en démographie. Chercheur qualifié au FNRS et professeur, il fait partie du Centre de Recherche en Démographie et Sociétés de l'Université catholique de Louvain. Ses recherches concernent les migrations internes et internationales, la démographie locale et l'histoire des populations et des territoires de la Belgique. J.-P. Hermia, A. Bahri, T. Eggerickx, J.-P. Sanderson (2007), « Migrations et stratégies résidentielles de citoyens en milieu périurbain : attentes et perceptions des migrants », *Territoire(s) Wallon(s)*, n°1
Contact : thierry.eggerickx@uclouvain.be

• **Etienne Van Hecke**, professeur ordinaire à la K.U.Leuven, responsable de section à l'Institut de géographie sociale et économique. Étude des systèmes d'établissement urbains, dynamique interne des régions urbaines et mouvements migratoires. Sarah Luyten et Etienne Van Hecke, *De Belgische stadsgewesten 2001*, working paper 14, 2007, Direction générale de l'information statistique et économique
Contact : Etienne.VanHecke@ees.kuleuven.be

• **Benjamin Wayens**, géographe, docteur en sciences, est chargé de recherche à l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles. Ses investigations portent notamment sur la géographie des services (en particulier le commerce de détail et l'immobilier d'entreprise) et sur l'analyse spatiale appliquée à l'observation et à l'histoire urbaine. Il a assuré la coordination scientifique de *L'atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-capitale* avec P. Deboosere et C. Kesteloot.
Contact : bwayens@ulb.ac.be – 02/650.50.79

Conférence-débat :
19 janvier, 19h45

Fac. univ. St-Louis
109 rue du Marais
1000 Bruxelles



La Région de Bruxelles-Capitale comprend 19 communes sur une superficie de 161,4 km². La Région constitue le noyau d'une agglomération morphologique bien plus vaste qui compte 36 communes au total et une population de plus d'un million et demi d'habitants. Au 1^{er} janvier 2008, les chiffres officiels de la population de la Région de Bruxelles-Capitale atteignaient 1.048.491 habitants. La population bruxelloise est la plus jeune du pays, avec une moyenne d'âge de 37,8 ans en 2006. Au cours du siècle et demi passé, le développement démographique de Bruxelles est resté fortement dominé par les migrations. Ce phénomène ne se dément pas aujourd'hui. La capitale a vu sa population s'accroître au cours des dernières années et, comme pour toutes les grandes villes d'Europe, sa composition s'internationaliser fortement. Le dernier recensement (enquête socio-économique de 2001) permet de tenir compte de la nationalité d'origine de la population. Suivant ce critère, Bruxelles ne comptait pas moins de 45 nationalités différentes avec au moins 1.000 habitants. Depuis lors, la composition s'est encore diversifiée et la population originaire des pays de l'Union européenne a augmenté. La Région se caractérise par une nette différenciation spatiale entre les quartiers pauvres, les quartiers mixtes et les quartiers aisés. La structure de base de cette ségrégation spatiale selon le statut socio-économique a des racines historiques anciennes et est frappée d'une inertie certaine. Toutefois, l'arrivée de nouveaux habitants, la réalisation de grands travaux dans un certain nombre de quartiers, la spéculation immobilière et l'augmentation des prix du logement modifient petit à petit la composition de la population de certains quartiers. Nous esquissons ci-dessous les principales tendances démographiques qui influenceront la composition de la ville dans les décennies à venir.

I. Constats

1. *Bruxelles: une ville d'immigrés*

Bruxelles est typiquement une ville d'immigrés, de gens qui sont nés en dehors mais qui y viennent vivre à un moment donné de leur existence. En 1991, seuls 50,8% des bruxellois étaient nés dans la Région. Si l'on se limite aux bruxellois de plus de 18 ans, la proportion se réduit à 42,5%. En 2001, la proportion des bruxellois nés à Bruxelles se tasse encore légèrement, à 49,8% et 40,3% respectivement, influencée par la récente augmentation de l'immigration. La majorité des bruxellois nés hors de la Région sont originaires d'un pays étranger. En 2001, 31,7% des bruxellois étaient nés à l'étranger, 8,4% en Flandre et 10,1% en Wallonie.

2. *Bruxelles: la première porte d'accès de l'immigration internationale*

La migration est le facteur démographique qui influe le plus la composition de la population de la Région de Bruxelles-Capitale. Bien que l'accroissement naturel constitue la plus forte contribution à la croissance de la population depuis 2003, ce sont les courants migratoires qui continuent d'exercer la plus grande influence sur sa composition. La Région perd chaque année une partie de ses habitants suite aux migrations internes ; les migrations internationales contribuent quant à elle de manière nette à l'accroissement de sa population. Environ un tiers des échanges de population intervenant entre la Belgique et l'étranger se réalise via Bruxelles. En 2006, le solde des migrations internationales (soit la différence entre les flux entrant depuis et sortant vers l'étranger) se répartissait entre les Régions de la manière suivante : 17.588 personnes pour Bruxelles, 21.546 pour la Flandre et 10.402 pour la Wallonie.

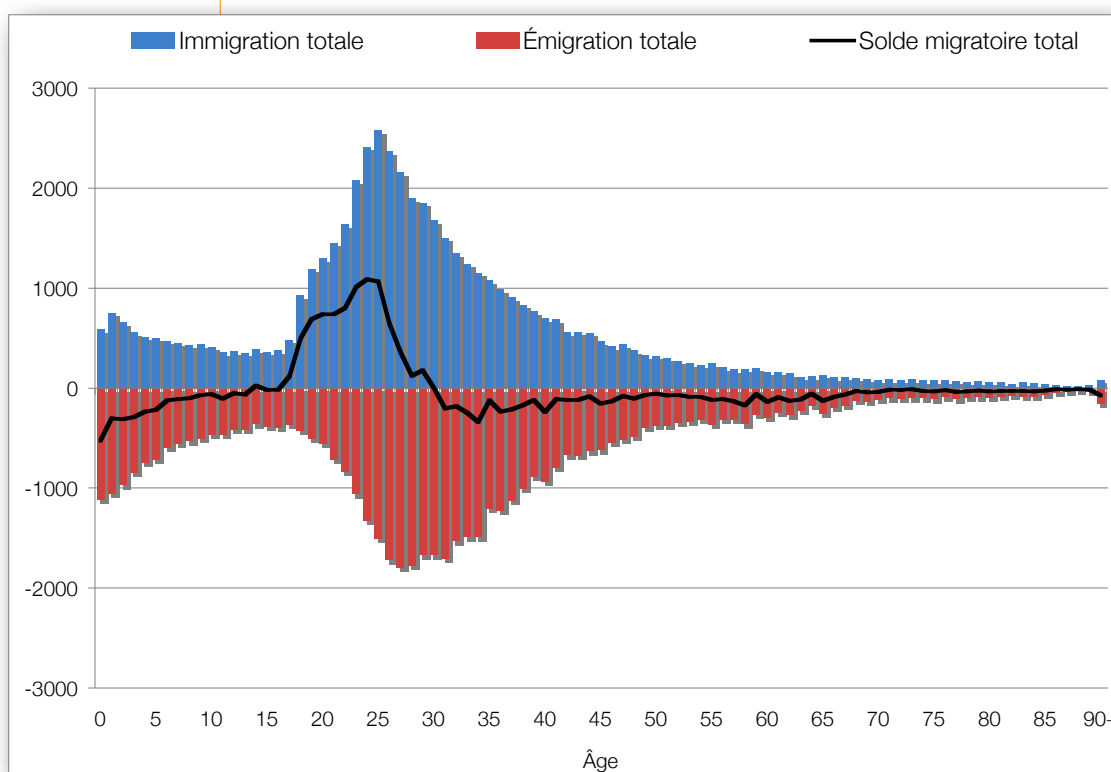
3. *Bruxelles: un facteur déterminant des migrations internes en Belgique*

Parallèlement (et en partie grâce) à son flux continu d'immigration internationale, Bruxelles contribue aussi dans une large mesure à la dynamique des migrations internes de la Belgique. La Région connaît depuis des décennies un solde net négatif de migrations internes. Autrement dit, il y a plus d'habitants qui quittent la capitale pour le reste du pays que de nouveaux arrivants qui viennent s'y installer en provenance de Flandre et de Wallonie. Dans la mesure où ceci concerne notamment des familles avec des enfants en bas âge, ce courant migratoire contribue à l'accroissement et au rajeunissement de la population en Flandre et en Wallonie. Après avoir provisoirement atteint un niveau relativement bas au milieu des années nonante, ce solde négatif dépasse à nouveau les 10.000 personnes depuis plusieurs années.

4. *Les flux migratoires contribuent au rajeunissement constant de la population adulte de la ville*

Les soldes migratoires ne sont que la résultante de mouvements par ailleurs assez importants. Par exemple, le solde négatif des migrations internes résulte de près de 60.000 déménagements annuels intervenus entre Bruxelles et le reste de la Belgique. En 2005, il n'y eut pas moins de 21.351 personnes originaires de Flandre et de Wallonie qui se sont installées à Bruxelles. La même année, le flux sortant représentait 33.798 personnes, soit un solde migratoire interne négatif de 12.447 habitants.

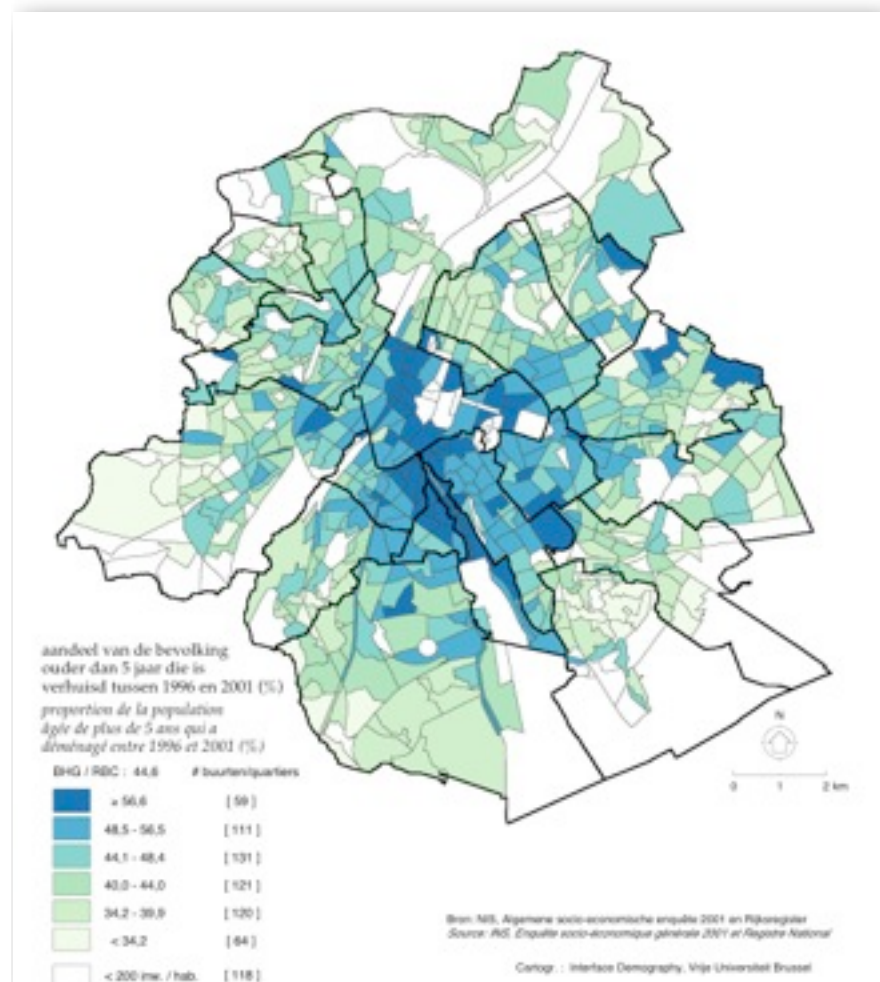
Il est essentiel de conserver à l'esprit que cet échange avec la Flandre et la Wallonie n'est pas neutre en termes d'âge et de composition du ménage.¹



Graphique 1. Migration selon l'âge: Région de Bruxelles-Capitale 2005
Source: Registre National, DGSIE, retraitement par Interface Demography

Le flux entrant consiste quasi exclusivement en des personnes jeunes, souvent célibataires et pour la plupart locataires. Le flux sortant est majoritairement constitué de classes d'âge un peu plus âgées (graphique 1). Ce sont souvent des ménages avec enfants, ce qui se traduit sur le graphique par des soldes migratoires négatifs au-dessus de 30 ans et en dessous de 15 ans. La rareté de l'offre de logements à acquérir à un prix abordable (et qui soient relativement confortables) reste la principale motivation à l'exode de la capitale. À l'intérieur de la Région, l'intensité des déménagements varie également de manière sensible suivant les quartiers (carte 1).

¹ Les chiffres contenus dans ce paragraphe ont fait l'objet d'une correction le 17 mars 2009.



Carte 1. Indicateur de mobilité géographique. 1/10/1996 – 1/10/2001

Les quartiers au plus fort taux de déménagements se situent à l'intérieur du pentagone ainsi qu'au sud-est de celui-ci, dans le Quartier européen et en direction des campus universitaires. L'existence d'importants flux migratoires entre Bruxelles et le reste du monde n'empêche cependant pas que plus de la moitié de la population soit relativement sédentaire. La répartition géographique de ces sédentaires, relativement périphérique au sein de la Région, établit qu'il s'agit là de portion de la population disposant d'un pouvoir d'achat suffisant pour acheter une habitation adaptée dans un environnement agréable. Les sédentaires sont aussi nombreux dans le bas de Molenbeek, Schaerbeek et Saint-Josse qui connaissent une mobilité relativement peu intense. Mais là, c'est la conséquence de l'absence de moyens de la frange la plus défavorisée de la population, qui n'a guère de réelles possibilités de déménagement.

5. *Bruxelles: un pôle d'attraction pour les jeunes adultes*

Ce sont surtout des jeunes qui viennent habiter dans la capitale, la structure d'âge des immigrants laisse peu de doute à ce sujet. Il est vrai que l'offre d'enseignement de Bruxelles joue un rôle déterminant. Beaucoup d'entre eux restent vivre à Bruxelles à l'issue de leurs études. Les jeunes professionnels, surtout pendant la période durant laquelle ils n'ont pas encore d'enfants, forment donc un deuxième groupe représentatif de cette population qui vient (ou reste) habiter dans la capitale, à proximité de son lieu de travail. L'immigration internationale elle aussi est principalement une immigration jeune. Tant l'immigration de citoyens européens que celle des citoyens hors-UE présente une structure d'âge radicalement jeune. Il en résulte une représentation spectaculaire des jeunes adultes à Bruxelles par rapport au reste du pays.

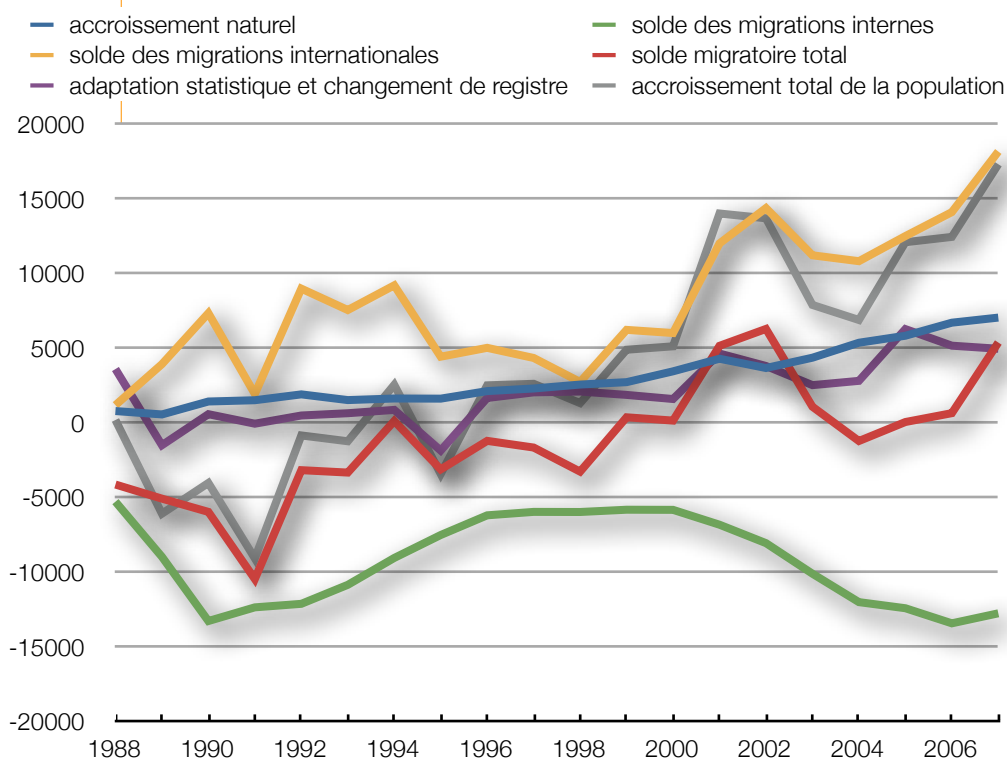
La structure d'âge des migrants (internes et internationaux) exerce donc une influence considérable sur la structure d'âge de la population bruxelloise. Bruxelles est en effet la seule Région qui puisse se prévaloir d'un relatif rajeunissement de sa population (léger accroissement de la fraction moins de 20 ans et déclin de la fraction des plus de 60 ans). En 1991 la Région de Bruxelles-Capitale était encore la plus vieille des Régions, alors qu'elle est aujourd'hui la plus jeune. Il s'est donc produit un renversement radical au cours des 15 dernières années. Il subsiste toutefois d'énormes différences entre les communes et les quartiers à l'intérieur de la Région. C'est ainsi que la Région de Bruxelles-Capitale compte aujourd'hui aussi bien la plus jeune commune du pays (Saint-Josse-ten-Noode) que l'une des plus âgées (Ganshoren).

6. *Suburbanisation: 50 ans de départs au-delà des frontières de la Région*

Comme toutes les grandes agglomérations urbaines, Bruxelles a vu le modèle péri-urbain (aussi appelé "suburbanisation") apparaître dans les années cinquante. Assez rapidement, ce flux sortant s'est étendu toujours plus loin en dehors des 19 communes de la Région. La croissance de la population de la Région bruxelloise a pris fin au milieu des années soixante. Si depuis la population de l'agglomération urbaine continue à croître, à partir de 1965, cette croissance se situe à l'extérieur des frontières des 19 communes. L'immigration internationale n'a longtemps pas compensé l'émigration interne. Du fait de sa mortalité supérieure à sa natalité, la Région de Bruxelles-Capitale a dès lors connu un déclin lent mais persistant de sa population. Jusqu'en 1998, les départs enregistrés dépassent le total des arrivées. Les frontières de la Région, qui furent établies en fonction d'une logique linguistique, ne tiennent aucun compte de la réalité démographique et économique. La configuration des frontières régionales transforme de manière quasi automatique la suburbanisation en un déménagement hors de la Région de Bruxelles-Capitale. De manière croissante, ce mouvement d'exode urbain se fera à une plus grande distance de la capitale. Le prix du logement (loyers abordables ou prix d'achat accessibles) repousse depuis longtemps les jeunes ménages en dehors des frontières de la Région. Pour celui qui travaille à Bruxelles, effectuer la navette devient la solution permettant l'acquisition d'un logement abordable.

7. Une forte croissance de la population

L'année 1995 a marqué l'arrêt du déclin de la population en Région de Bruxelles-Capitale. L'immigration internationale suit le même rythme que l'émigration interne et la dépasse même quelques fois. Mais un autre phénomène crucial fait également son apparition : Bruxelles connaît depuis 1985 un taux de croissance naturelle positif (graphique 2).



Graphique 2. Facteurs de l'évolution récente de la population bruxelloise.
Source: Registre National, DGSIE, retraitement par Interface Demography

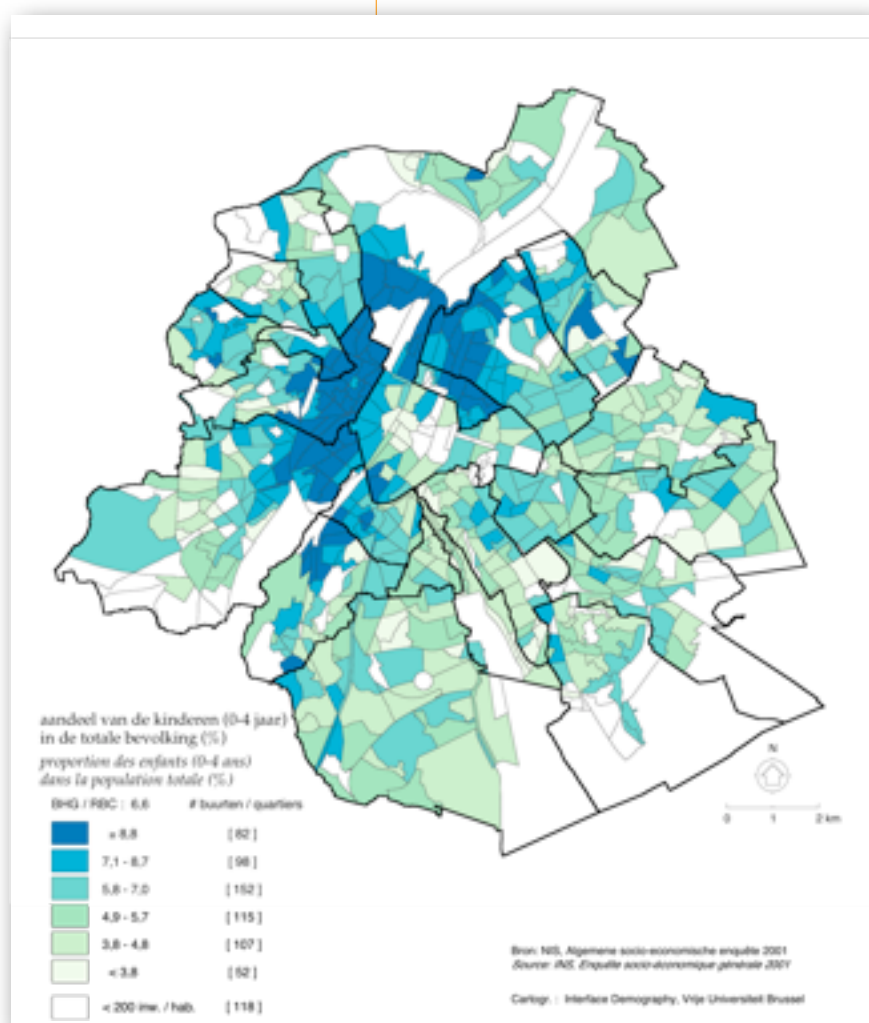
Le nombre absolu de décès diminue depuis un certain nombre d'années suite à la diminution de la proportion des seniors dans la population. Les générations les plus anciennes d'aujourd'hui appartiennent aux pionniers de la suburbanisation. La présence moindre des seniors, qui plus est avec une espérance de vie en légère hausse, explique la réduction du nombre de décès. Une pyramide des âges jeune explique également le nombre croissant de naissances dans la population. La combinaison de la fertilité légèrement supérieure des immigrés internationaux avec la jeunesse de la pyramide des âges explique l'augmentation du nombre des naissances année après année. Alors qu'en 1995 le volume de la population bruxelloise atteignait son plus bas niveau depuis la Deuxième Guerre Mondiale, depuis lors, la progression constante de la croissance naturelle combinée avec un solde migratoire

total positif ont généré un fort accroissement de la population. D'après les registres de la population, le million d'habitants est dépassé en 2005 ; le 1^{er} janvier 2008, ce chiffre était déjà de 1.048.491 habitants. Si on y ajoute la population qui n'est pas comprise dans les chiffres officiels (par exemple les demandeurs d'asile dans l'attente d'une décision qui sont inscrits sur le registre d'attente), la population de Bruxelles dépasse aujourd'hui sans aucun doute son maximum historique atteint en 1968 (1.079.181 habitants).

8. Un grand nombre d'enfants grandit dans la pauvreté

Un changement important accompagnant l'accroissement récent de la population est le fait que les parents avec des enfants en bas âge restent vivre en ville plus souvent que par le passé.

Ce n'est pas la conséquence du fait que la ville serait devenue plus accessible aux enfants. Certains ménages choisissent peut-être délibérément de rester vivre en ville, mais la raison fondamentale de ce phénomène est qu'un nombre croissant d'enfants naît dans des familles moins aisées pour lesquelles la solution de la suburbanisation en vue d'un meilleur logement à un prix abordable n'est pas toujours envisageable. C'est la raison pour laquelle les récentes pyramides de population de Bruxelles présentent à nouveau une base de plus en plus large. Quand on ventile le nombre des naissances en fonction des communes, on constate le plus fort taux de croissance dans les communes pauvres de la première couronne (tableau 1). Dans ces quartiers vit aujourd'hui la population la plus jeune de la Région avec la proportion la plus grande de jeunes enfants (carte 2). L'analyse des certificats de naissance démontre qu'en Région de Bruxelles-Capitale environ 28% des enfants sont nés dans des foyers dont les parents ne disposent d'aucun revenu professionnel.



Carte 2. Proportion d'enfants (0-4 ans) de la population totale: RBC (2001)
Cartographie: VUB – Interface Demography

9. *Une diversité croissante*

La population de Bruxelles voit sa composition se diversifier davantage alors que la part des habitants disposant de la nationalité belge est restée ces dernières années relativement constante, à cause des nombreuses naturalisations (tableau 2). Depuis le 1^{er} janvier 1989, il y a eu plus de 200.000 naturalisations à Bruxelles. Ces naturalisations ont également pour conséquence que davantage d'enfants naissent belges. La fraction de la population belge auprès des jeunes de moins de 18 ans est plus grande que dans les tranches d'âge correspondant à la population active. La nationalité rend donc assez mal compte de la grande diversité d'origines et de cultures de la population bruxelloise. Si l'on tient compte de la nationalité à la naissance, 46% de la population bruxelloise n'est pas d'origine belge. Si l'on y ajoute les enfants qui sont nés belges de parents immigrés, on obtient 50% de la population bruxelloise originaire de l'étranger ou née de parents immigrés. La population d'origine marocaine en constitue le groupe le plus important. En 2001, elle représentait presque 13% de la population bruxelloise. Ces dernières années, la palette des pays d'origine s'est diversifiée (tableau 4). Les nouveaux immigrés sont de plus en plus souvent originaire des pays d'Europe de l'Est (avec la Pologne et la Bulgarie en tête) ou d'Afrique sub-saharienne.

II. Questions-problèmes

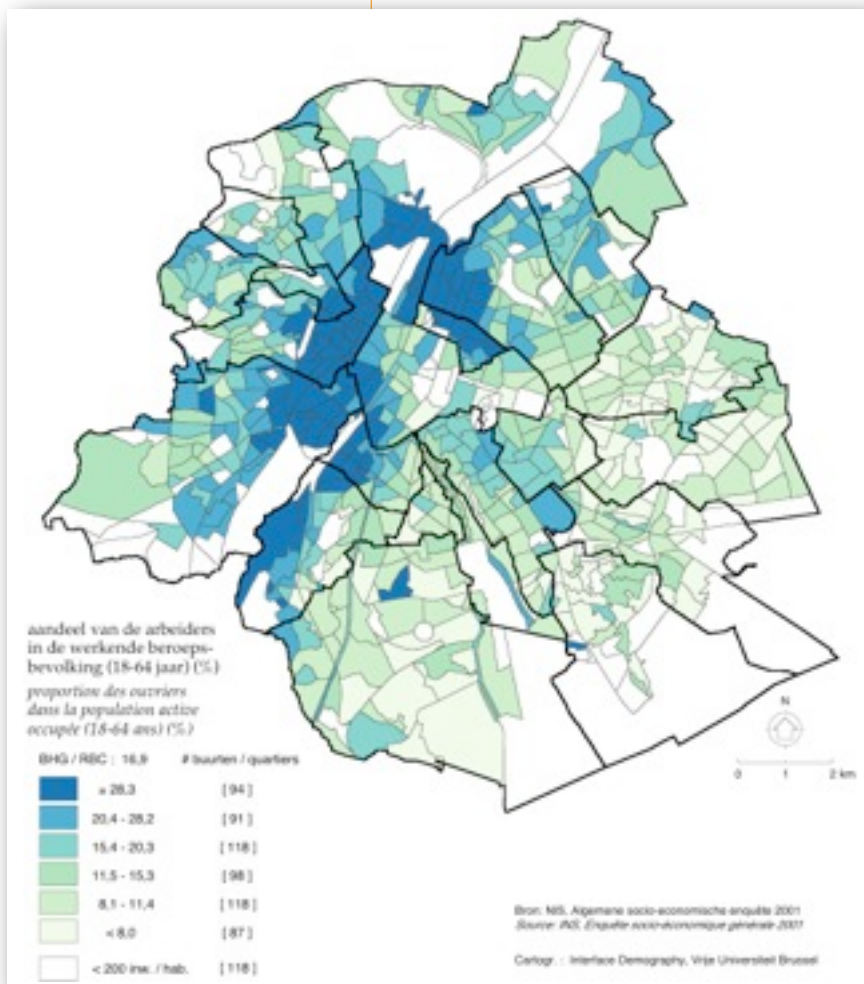
1. Érosion des revenus

Les schémas de migration et surtout la suburbanisation ont pour effet de voir les ménages mieux nantis, les «double salaires», quitter la ville. Ceci entraîne une baisse constante du revenu moyen des habitants de Bruxelles comparé au revenu moyen du royaume (tableau 5). Un certain nombre d'entreprises ont également choisi de s'établir dans des zonings d'activité situés en dehors de la Région de Bruxelles-Capitale. La conséquence est une baisse (relative) constante des rentrées des communes et de la Région de Bruxelles-Capitale. Ceci est en contradiction flagrante

avec la nécessité de faire face aux besoins toujours croissants de la population urbaine et de mettre en œuvre une politique d'investissements qui rende l'habitat en ville à nouveau attractif. L'érosion des revenus fiscaux handicape singulièrement la mise en œuvre d'une politique active visant à répondre aux besoins en logement. Il n'en reste pas moins qu'un programme d'investissements qui vise au rétablissement d'un cadre résidentiel attrayant et qui en même temps garantisse le droit au logement à une population moins favorisée est essentiel à toute politique qui inscrit le développement durable au rang de ses priorités.

2. La structuration socio-économique par l'habitat

La Région de Bruxelles-Capitale a une structuration spatiale très nette des lieux de résidence selon le statut socio-économique (carte 3). Ce schéma évolue peu avec le temps et détermine depuis plusieurs décennies la distribution spatiale de l'implantation des nouveaux arrivants dans la capitale. Au-delà des quartiers ouvriers traditionnels le long du canal, une population plus pauvre, provenant de l'immigration, s'est concentrée dans les quartiers urbanisés au 19^{ème} siècle, la première couronne. L'effet classique de l'immigration en



Carte 3. Proportion d'ouvriers (statuts professionnels similaires inclus)
Région de Bruxelles-Capitale – 1/10/2001.

chaîne a mené à l'apparition de noyaux relativement concentrés des communautés immigrées. La distribution géographique selon des critères socio-économiques et culturels a créé des frontières invisibles entre communautés qui vivent parfois l'une à côté de l'autre sans, ou avec peu d'interaction. Certaines fractions de la population bruxelloise ne se rencontrent pour ainsi dire jamais dans leur vie quotidienne. Cette ségrégation de facto représente un défi à la survie de la ville sur le long terme et constitue surtout un obstacle au développement harmonieux de jeunes gens qui grandissent dans les quartiers moins favorisés. Il existe cependant un plusieurs quartiers où cohabitent de manière assez remarquable des habitants aux bagages socio-économique et culturel forts différents.

3. *Une pression démographique croissante*

Selon les projections démographiques, les 19 communes compteront environ 1.300.000 habitants au milieu de ce siècle, si les tendances démographiques actuelles se maintiennent (tableau 3). Ces projections ne tiennent cependant pas compte des possibilités d'élargissement du parc de logements, ni des conséquences d'une pression démographique croissante sur les prix du logement. Or, il est évident qu'une telle évolution démographique placera la Région de Bruxelles-Capitale devant un défi de taille.

4. *Chercher une réponse à la dualisation croissante*

Le fossé socio-économique entre l'agglomération bruxelloise et sa périphérie sub-ou péri-urbaine s'élargit, surtout en raison d'une émigration interne de plus en plus socialement sélective (l'accès aux territoires périphériques est de plus en plus limité aux catégories nanties de la population). Cette dualisation socio-économique recoupe sur le plan démographique la complémentarité de l'espace au niveau du cycle de vie des individus et des foyers: la ville offre des atouts aux jeunes et l'organisation actuelle de la périphérie rencontre les aspirations des 30 à 45 ans et leurs enfants. En dépit de ses problèmes, la ville remplit un rôle social qui est de moins en moins assuré en périphérie, entre autres à cause du type d'offre de logements (peu ou pas de logements sociaux, offre locative limitée et depuis les années nonante, en diminution). Sans doute peut-on tenter d'y remédier, notamment en adaptant le parc du logement. Dans l'intervalle, c'est la ville qui remplit cette fonction sociale d'importance. Le coût doit en être supporté de manière solidaire, donc aussi par la périphérie qui n'est pas actuellement à même d'assurer cette fonction elle-même.

Les conditions actuelles du marché du logement sont aussi à l'origine d'évolutions néfastes à l'intérieur des frontières de la Région. Malgré une intensité migratoire et une offre locative proportionnellement plus forte que dans le reste du pays, le marché du logement actuel n'assure aucunement une attribution optimale des habitations aux ménages. Logements surpeuplés, logements vacants et logements ne répondant pas aux prescriptions du Code du logement sont légions. La construction de logements neufs ne parvient pas à combler ce fossé, à cause de la pression exercée par la croissance de la population. Par conséquent, ce sont surtout les franges de la population fragilisées sur le plan socio-économique qui sont les victimes du marché immobilier et ceci principalement en raison de la faiblesse du secteur du logement social. Au surplus, le souhait de ramener ou de maintenir la classe moyenne en ville (ce qui va à l'encontre des tendances actuelles) pourrait encore alourdir cette pression.

Une série de contradictions se font donc jour, qu'il faudra résoudre. La Région parviendra-t-elle à concilier l'immigration internationale de personnel cadre, la volonté de maintenir la classe moyenne en ville et l'accueil et l'intégration des groupes de population plus faibles socialement? Est-ce que la densification de la population est tenable? Existe-t-il des voies alternatives à explorer?

III. Pistes politiques

L'évolution démographique de la Région de Bruxelles-Capitale constitue un grand défi pour l'avenir de notre pays. Moyennant des mesures politiques appropriées, l'évolution démographique de Bruxelles peut aussi représenter une opportunité. Elle ne contribue pas seulement au rajeunissement de la population, mais vu son rôle dans l'accroissement de la population, elle permet aussi à Bruxelles de rester le moteur économique du pays. Bruxelles continue d'attirer des jeunes dotés d'un énorme potentiel de talents et d'idées nouvelles. La présence des institutions internationales et européennes, ainsi que l'immigration internationale contribuent au dynamisme de la capitale. Bruxelles est une ville intéressante, située au carrefour des cultures française et néerlandaise, ouverte sur le monde, au puissant rayonnement culturel.

Mais Bruxelles a également besoin d'un projet tourné vers l'avenir afin d'en faire une ville viable au 21^{ème} siècle. Bruxelles doit rester un endroit agréable à vivre, dans tous les sens du terme. L'évolution démographique exige qu'une attention particulière soit accordée au développement des quartiers laissés pour compte et surtout à la situation des jeunes et des enfants de ces quartiers. Un programme politique complet est indispensable, qui doit veiller aux multiples facettes de l'enseignement, à la (re)mise au travail, à l'offre de logement, au cadre de vie, à la santé, etc. La position géographique des quartiers défavorisés de Bruxelles offre, à l'inverse de la situation rencontrée dans d'autres pays, d'énormes potentialités de contrer la ségrégation sociale et de faire de cette ville un endroit viable pour tous.

Les projections en matières de croissance de la population à Bruxelles ne sont pas basées sur le développement futur du parc de logement, mais sur la dynamique actuelle des différentes composantes de l'accroissement de la population. Il ne va pas nécessairement de soi que la Région ait les capacités de faire face à l'augmentation escomptée de la population. En toute hypothèse, la tension entre l'accroissement escompté de la population et le parc de logement existant présente selon nous de très clairs défis en termes de densification et de redistribution sociale de l'espace. Quels sont les scénarios qui devront être suivis pour un habitat dans un environnement viable et durable? Comment mettrons-nous en oeuvre un usage économe de l'espace? Est-ce que la construction de tours, la reconversion de bâtiments existants (sites industriels, espaces de bureaux) sont des options pour l'avenir? Quel sera l'impact de tout ceci sur la mobilité au sein de la ville et la conservation d'espaces verts et d'un milieu urbain accessible aux enfants?

Par la place occupée par la Région dans la répartition des flux migratoires en fonction de l'âge, mais aussi par l'éventail de son offre en enseignement supérieur, Bruxelles joue un rôle fondamental dans le processus d'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi. Plus encore qu'ailleurs dans le pays, Bruxelles doit pouvoir maîtriser cette phase de transition critique qu'est celle de l'accès au marché de l'emploi. C'est pour cette raison qu'il est si important d'investir dans la jeunesse. Un tel investissement exige une approche globale de toutes les tranches d'âge; une approche qui combine plusieurs méthodes: enseignement et éducation, élimination de toute forme de discrimination, mais également souci du développement de l'infrastructure (par exemple, un service de garde d'enfants contribue au bien-être et à l'intégration des jeunes parents sur le marché de l'emploi).

L'avenir durable de Bruxelles ne peut cependant pas résulter exclusivement de l'effort de la population bruxelloise. Le défi dépasse en effet les possibilités de la Région qui, fiscalement, est laissée exsangue et géographiquement, est étouffée dans le cadre fédéral actuel. La Flandre et la Wallonie devront dès lors apporter leur contribution, ce qui ne pourra que bénéficier à leurs populations respectives, de manière directe ou indirecte. L'avenir de Bruxelles déterminera en effet en de nombreux aspects l'avenir de la population de l'ensemble de notre pays.

Références

- De Lannoy, W. (1978a), *Sociaal-geografische atlas van Brussel-Hoofdstad*, De Sikkel & De Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen & Amsterdam, 99 p.
- De Lannoy, W., M. Lammens, R. Lesthaeghe & D. Willaert (1999), Brussel in de jaren negentig en na 2000. Een demografische doorlichting, in: E. Witte et al. (eds.), *Het Statuut van Brussel - Bruxelles et son statut*, De Boeck & Larcier, Brussel & Gent, 101-154.
- Henau, A. (2002), *De recente demografie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest*, Dossier nr. 38, Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, Directie Studiën en Statistiek.
- Kesteloot, C., S. Rousseau & M. Louckx (eds.) (1992), *De sociaal-ruimtelijke structuur van het Brusselse Gewest. Een atlas van de telling van 1981, van kadastrale gegevens en van criminaliteit*, Acta Geographica Lovaniensia, 32.
- Lesthaeghe, R., P. Deboosere & D. Willaert (2001), The Brussels Capital Region: Demographic and Social Futures, in: 'Urban Futures Anthology', EU Council, Stockholm, 2001, 41 p.
- Roesems, T. e.a. (2006), *Welzijns- en gezondheidsatlas van Brussel-hoofdstad*, Observatorium voor Gezondheid en Welzijn Brussel.
- Rousseau, S. (2000), *Atlas van de bevolking van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest op het einde van de 20ste eeuw*, Dossier nr. 37, Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, Directie Studiën en Statistiek.
- Van der Haegen, H., E. Van Hecke & G. Juchtmans (1996), *De Belgische stadsgewesten 1991*, *Statistische Studiën*, 104, Nationaal Instituut voor de Statistiek.
- Willaert, D. (2000), *Migration in the Brussels Capital Region and its hinterland*, IPD Working Paper 2000-4, Interface Demography & Vakgroep Bevolkingswetenschappen, Vrije Universiteit Brussel & Universiteit Gent.
- Willaert, D. & P. Deboosere (2005), *Buurtatlas van de bevolking van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest bij de aanvang van de 21e eeuw*, Dossier nr. 42, Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, Brussels Instituut voor STATISTIEK en Analyse.

Annexes

	1998	2004	Taux de croiss.
Anderlecht	1.174	1.638	1,40
Auderghem	303	340	1,12
Berchem-Sainte-Agathe	211	243	1,15
Bruxelles	2.138	2.658	1,24
Etterbeek	561	587	1,05
Evère	370	435	1,18
Forest	658	786	1,19
Ganshoren	202	259	1,28
Ixelles	913	1.091	1,19
Jette	453	604	1,33
Koekelberg	244	359	1,47
Molenbeek-Saint-Jean	1.241	1.717	1,38
Saint-Gilles	665	788	1,18
Saint-Josse-ten-Node	504	554	1,10
Schaerbeek	1.802	2.240	1,24
Uccle	797	783	0,98
Watermael-Boitsfort	245	220	0,90
Woluwe-Saint-Lambert	485	558	1,15
Woluwe-Saint-Pierre	379	428	1,13
Total Région de Bruxelles-Cap.	13.345	16.288	1,22

*Tableau 1. Naissances suivant la commune de résidence de la mère.**Source: Certificats de naissances, Observatoire de la santé et du bien-être, Bruxelles*

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Population sans nationalité belge	273.613	262.771	260.040	260.269	263.451	265.211	273.693	283.527	295.043
Population totale	959.318	964.405	978.384	992.041	999.899	1.006.749	1.018.804	1.031.215	1.048.491
Fraction de la population sans la nationalité belge	28,52	27,25	26,6	26,24	26,35	26,34	26,86	27,49	28,14

*Tableau 2. Population totale et fraction ne possédant pas la nationalité belge - Région de Bruxelles-Capitale 2000-2008.**Source: Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE)*

	2000	2006	2010	2020	2030	2040	2050	2060
Population au 1 ^{er} janvier	959.318	1.018.804	1.072.063	1.200.108	1.255.791	1.264.310	1.289.164	1.327.652
Solde naturel	3.413	6.669	9.274	11.232	10.509	9.474	9.612	9.881
Naissances	13.626	16.214	18.553	20.117	19.244	18.724	19.384	19.855
Décès	10.213	9.545	9.279	8.885	8.735	9.250	9.772	9.954
Solde migrations internes	-5.861	-13.457	-15.724	-16.381	-16.822	-16.560	-16.890	-17.425
Immigrations internes	69.403	76.946	85.255	91.931	91.724	91.644	93.339	95.314
Émigrations internes	75.264	90.403	100.979	108.312	108.546	108.204	110.229	112.739
Solde migrations externes	6.741	17.588	20.745	15.347	7.712	8.533	10.864	11.698
Immigrations externes	22.729	35.482	40.645	38.660	29.883	29.076	31.533	32.986
Émigrations externes	15.988	17.894	19.900	23.313	22.171	20.543	20.669	21.288
Accroissement population	4.293	10.800	14.295	10.198	1.399	1.447	3.586	4.157
Ajustement statistique	794	1.611	0	0	0	0	0	0
Population au 31 décembre	964.405	1.031.215	1.086.358	1.210.306	1.257.190	1.265.757	1.292.750	1.331.806

Tableau 3. Projections des mouvements de la population de la Région de Bruxelles-Capitale 2000-2060.
Source: Predictions 2000-2006: RR – ADSEI, Calculations FPB; Population Projections 2007-2060, FPB – ADSEI

	Belges			UE-15			Turcs/Marocains			Autres		
	88-90	94-96	04-05	88-90	94-96	04-05	88-90	94-96	04-05	88-90	94-96	04-05
RBC	-9,5	-8,2	-11,5	1,6	1,5	0,5	1,0	2,5	3,9	1,7	2,7	6,5
Première couronne*	-8,7	-10,5	-14,2	1,6	0,9	-0,8	1,4	3,6	5,5	1,1	2,7	7,0
Deuxième couronne	-10,5	-5,4	-8,0	1,5	2,2	2,1	0,5	1,2	2,0	2,3	2,7	5,8
Anderlecht*	-8,5	-11,5	-6,7	-0,6	1,1	-0,1	0,9	4,3	6,6	0,3	2,2	7,5
Bruxelles*	-6,6	-10,3	-11,4	0,5	0,4	-0,5	0,6	2,3	5,1	1,5	2,4	6,2
Ixelles*	-14,6	-10,0	-10,3	5,3	4,7	2,3	-0,2	0,2	1,4	1,7	0,2	7,5
Molenbeek-Saint-Jean*	-7,4	-8,4	-14,9	-0,1	-2,2	-1,3	5,0	5,5	6,9	0,4	4,2	4,1
Saint-Gilles*	-7,9	-8,9	-18,5	5,5	0,4	-3,5	-1,1	1,9	3,6	0,7	3,9	9,2
Saint-Josse-ten-Noode*	-10,8	-11,9	-28,0	-0,3	-0,6	-1,1	8,6	7,3	5,1	4,4	1,3	10,9
Schaerbeek*	-8,0	-12,0	-21,8	2,2	1,3	-2,3	1,1	5,9	7,6	0,9	4,0	7,7
Auderghem	-9,6	-5,6	-4,1	1,4	3,6	2,9	0,0	0,6	0,4	3,6	2,8	7,4
Berchem-Saint-Agathe	-4,6	-1,2	0,2	1,3	-0,1	2,1	0,0	1,2	3,1	0,8	3,8	3,8
Etterbeek	-18,8	-12,1	-17,9	1,2	3,8	1,9	1,6	1,4	1,0	4,3	2,1	6,1
Evèrè	-11,8	1,8	-5,5	1,7	3,2	1,3	0,5	3,0	3,6	2,8	4,1	7,7
Forest	-11,6	-8,2	-15,9	0,0	1,7	-1,2	0,3	1,3	3,3	1,1	1,9	5,8
Ganshoren	-4,7	-7,1	-3,0	0,9	1,2	2,5	1,0	1,9	3,3	1,0	2,6	7,2
Jette	-6,9	-5,0	-4,4	1,6	2,1	0,9	0,8	2,8	3,7	4,5	3,0	5,6
Koekelberg	0,4	-12,4	-8,0	-0,8	1,1	1,2	1,6	1,7	8,6	2,6	1,9	8,5
Uccle	-9,3	-3,3	-5,6	2,3	2,0	3,6	0,5	0,8	0,6	0,6	3,8	4,4
Watermael-Boitsfort	-8,9	1,6	-6,5	2,0	2,8	0,0	0,4	0,3	0,2	2,3	1,6	2,0
Woluwe-Saint-Lambert	-14,4	-6,7	-11,2	2,0	2,3	4,9	0,0	0,2	0,4	3,6	1,4	7,0
Woluwe-Saint-Pierre	-12,5	-6,1	-5,5	2,3	1,7	2,4	0,1	0,3	0,4	1,2	2,7	6,2

Tableau 4. Solde migratoire moyen par 1000 habitants selon leur nationalité: 1988-2005

Source: Registre National, DGSIE, retraitement par Interface Demography

Erratum : Les données pour Ixelles ont été corrigées le 20 janvier 2009.

	1971	1980	1990	1993	1995	1997	1999	2001	2003	2005
Anderlecht	113	101	94	91	88	84	81	79	75	77
Auderghem	159	135	129	125	120	117	120	118	113	108
Berchem-Sainte-Agathe	137	126	122	119	115	111	108	104	99	102
Bruxelles	133	101	87	84	80	79	78	79	74	76
Etterbeek	139	104	99	95	92	89	90	88	83	82
Evère	132	126	115	108	102	101	98	97	92	88
Forest	141	113	102	99	95	92	95	91	90	86
Ganshoren	155	131	123	119	115	113	107	103	100	101
Ixelles	152	116	100	94	91	91	92	91	88	87
Jette	139	126	115	115	108	105	104	98	96	94
Koekelberg	132	112	101	98	91	91	90	87	84	83
Molenbeek-Saint-Jean	109	94	82	78	73	75	72	69	66	65
Saint-Gilles	100	79	72	70	67	66	67	71	66	67
Saint-Josse-ten-Node	106	72	57	53	51	48	49	53	52	52
Schaerbeek	118	94	84	81	76	75	76	76	72	70
Uccle	197	158	133	128	121	121	120	120	113	110
Watermael-Boitsfort	165	144	131	128	121	120	118	115	116	114
Woluwe-Saint-Lambert	170	147	127	120	118	114	114	111	105	102
Woluwe-Saint-Pierre	206	170	136	129	123	124	122	120	117	112
Total Région de Bruxelles-Cap.	139	114	101	98	93	92	91	90	86	85

Tableau 5: Evolution moyenne des revenus imposables par habitant en Région de Bruxelles-Capitale par rapport à l'évolution en Belgique (Belgique=100): 1971-2005

Source: DGSIE, SPF Finances, retraitement par Interface Demography